

Avis de constitution

SOCIETE « SINTA TRANSPORTS »

Siège Abidjan Adjame 220 LOGEMENT non loin de la grande-bloc, Lot 10, Ilot 35

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/11/2025, et enregistrés au CEPICI le 06/11/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SINTA TRANSPORTS »

Objet : TRANSPORT DE PERSONNE — TRANSPORT DE MARCHANDISES

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tout bien meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou une partie des biens sociaux ;
- La prise en location et gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participations dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Adjame 220 LOGEMENT non loin de la grande-bloc, Lot 10, Ilot 35

Dirigeant(s) M BAH MAMADOU MOUCTAR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-13478 du 15/12/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°79191/GTCA/RC/2025 du 15/12/2025

